

CIRCUIT REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

1^{ère} EPREUVE M11 INDIVIDUEL FLEURET

1^{ère} EPREUVE M13 INDIVIDUEL FLEURET

1^{ère} EPREUVE M20 INDIVIDUEL FLEURET

Date : 3 et 4 octobre 2026

Lieu : Complexe Calypso – 730 rue Roger Martin du Gard – 62100 CALAIS

Coordonnées GPS : Latitude : 50.95602 Longitude : 1.88945

Horaires :

Samedi 3 octobre 2026 <i>Ouverture de la salle : 9h00</i>		
M11 H et D	Appel	10h00
	Scratch	10h15
	Début	10h30

Dimanche 4 octobre 2026 <i>Ouverture de la salle : 8h30</i>		
M20 H et D	Appel	9h30
	Scratch	9h45
	Début	10h00
M13 H et D	Appel	11h00
	Scratch	11h15
	Début	11h30

Correspondant : Cédric CRUSSARD – président – 06.32.24.37.96
calaisescrime@gmail.com

Formule : Cf. Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF

M11 fleuret :

Tour de poule N°1 (match court 4 touches) sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,

Tour de poule N°2 (match long 8 touches) sans éliminés de 4 (ou 3 avec 2 vagues) tireurs, composé grâce au classement du tour 1,

Tableau Elimination Directe (match long 8 touches) composé grâce au classement cumulé des tours de poules ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

M13 fleuret :

Tour de poule sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club

Tableau Elimination Directe composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

M20 fleuret :

Tour de poule sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club

Tableau Elimination Directe composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

Inscriptions : Le **mercredi 30 septembre 2026** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Elles seront effectuées exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE

<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les tireurs étrangers, licence est à envoyer par mail : calaisescrime@gmail.com

Engagements :

M11 fleuret : droit d'engagement de **12 €**, dont 5 € sont reversés à la CRA.

M13 fleuret : droit d'engagement de **12 €**, dont 5 € sont reversés à la CRA.

M20 fleuret : droit d'engagement de **15 €**, dont 7 € sont reversés à la CRA.

Inscription tardive : Une revalorisation des frais d'engagement pour les inscriptions tardives est portée à **3 fois le coût initial**.

Le paiement doit être effectué, obligatoirement, en ligne sur la plateforme HelloAsso, via le lien ci-dessous ou via le QR code

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/competitions-3-4-octobre-2026-calais>



En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Arbitrage :

1 arbitre à partir de 4 tireurs au quota club, 2 arbitres à partir de 9.

M11 – M13 : Niveau requis minimum : départemental

M20 : Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

Pour les jours de compétition regroupant plusieurs catégories, les arbitres club doivent être différents pour chaque catégorie.

Les arbitres inscrits au PRA ne peuvent pas être les arbitres inscrits sur l'extranet au quotas club.

Non présentation d'arbitre(s) : une amande de 200€ sera appliquée aux clubs ne présentant pas le nombre d'arbitres nécessaires.

Equipement : Cf. Règlement FFE

Règlement : Cf. cahier des charges FFE et Ligue régionale

Récompenses : Les 4 premières dames et les 4 premiers hommes sont récompensés

Accès aux pistes : outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes

Directoire technique : Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration : Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition. Paiement CB accepté.

